

N. Réf. : 03/0691

**Monsieur le directeur
EDF – CNPE du Bugey
BP 14
01366 – CAMP DE LA VALBONNE**

Lyon, le 27 juin 2003

OBJET : Contrôle des installations nucléaires de base
CNPE du Bugey
Inspection n° 2003-010-13
Respect des engagements

Monsieur le directeur,

Dans le cadre de la surveillance des installations nucléaires de base prévue à l'article 11 du décret n° 63-1228 du 11 décembre 1963 modifié et à l'article 17 du décret n° 93-1272 du 1^{er} décembre 1993 modifié par le décret n° 2002-255 du 22 février 2002, une inspection courante a eu lieu le 19 juin 2003 au centre nucléaire de production d'électricité du Bugey sur le thème « respect des engagements ».

Suite aux constatations faites, à cette occasion, par les inspecteurs, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

Synthèse de l'inspection

L'inspection du 19 juin 2003 avait pour objectif de s'assurer que l'organisation mise en place par l'exploitant permet de garantir que tous les engagements pris par celui-ci sont bien réalisés. Les engagements concernés sont ceux pris au niveau du parc, les demandes de l'autorité de sûreté, les actions correctives prises suite à événement significatif ou bien encore à la suite des inspections. L'organisation mise en place par l'exploitant de Bugey montre un bon suivi quantitatif et qualitatif des engagements suite à incident. Le suivi des actions suite à inspection a été réorganisé en fin 2002 pour une application totale à partir de 2003.

.../...

A. Demandes d'actions correctives

Néant

B. Compléments d'information

Les inspecteurs ont constaté qu'il n'était pas exceptionnel que les engagements pris ne soit pas réalisés à l'échéance prévue. Bien que ces dérives fassent l'objet d'un examen en Groupe Technique de Sûreté (GTS)

- 1. Je vous demande de m'informer régulièrement des modifications des engagements (contenu, échéances....)**

C. Observations

Néant

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excèdera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de bien vouloir les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le directeur et par délégation
l'adjoint au chef de division**

**SIGNE PAR
Patrick HEMAR**